Tags et graffitis

à St-Jean

SAINT-JEAN FORUM CHARMILLES

Nettoyer et protéger les murs… Uniques solutions à envisager ?

Cette question surgit régulièrement dans les discussions au sein du quartier. Celle-ci est également débattue au sein de la Coopérative du Renouveau de St-Jean, regroupant les ateliers situés sur la couverture des voies ferrées. En son sein s'est constitué un groupe de travail pour réfléchir sur la pertinence de mesures à adopter.

La Coopérative du Renouveau de St-Jean, géré par un conseil d'administration, regroupe 100 ateliers professionnels et familiaux. Le bois qui recouvre ces bâtiments est en bonne santé, malgré son aspect grisâtre.

SAINT-JEAN FORUM CHARMILLES

Nettoyer, peindre, décorer … que faire sur nos murs ?

Cette question a été débattue mardi 25 octobre avec les différents services de la Ville concernés par ce problème – Délégation à la jeunesse, Service des écoles, Service des bâtiments, « *Genève Ville-Propre* », Service d'architecture, mais également avec les habitants de St-Jean, des artistes d'ici et d'ailleurs, des jeunes et moins jeunes.

Une soirée pour mieux comprendre le phénomène des tags et des graffitis, pour s'informer sur les interventions des collectivités publiques qui tentent d'enrayer leur propagation, mais aussi pour chercher ensemble des pistes vers des solutions dans le dessein d'améliorer la qualité de vie et l'espace public.

Cette soirée d'information et de débat a été animée par Joëlle Libois, professeure à l'Institut d'études sociales à Genève.

SAINT-JEAN FORUM CHARMILLES

Tags et graffitis à St-Jean

le long du « chemin magique »

SAINT-JEAN FORUM CHARMILLES

HIP HOP : une culture de la rue

Résumé succinct du livre de Hugues Bazin « La culture Hip Hop »

Le Hip-Hop est indissociable du contexte urbain, culture de Rue. Il se conçoit comme une réponse à un environnement urbain marqué par la crise…

Aux États-Unis 1975 : Afrika Bambaatta crée un mouvement. La Zulu Nation. Se développe une nouvelle forme d'unification, antidiscriminatoire, contre les conflits territoriaux et inter ethniques présents dans les zones urbaines. Une façon de détourner la violence vers un mode d'expression artistique.

En Europe : C'est par la musique au travers des radios libres que cette culture commença à se distiller 1981 (radio Nova – Carbone 14). À cette période, le mouvement portait le nom de mouvement Rap.

Vers le milieu des années 1980, le Graffiti fait son apparition. Il ouvre de nouveaux espaces de rencontres et d'échanges multi arts et multiculturel. Au début des années 1990, les rappeurs accèdent à une reconnaissance qui va donner naissance à la scène Rap actuelle. Le Hip-Hop prendra des directions variées, mais la notion de mouvement culturel reste centrale.

La force du Hip-Hop est de véhiculer un message de non-violence :

- En cherchant son inscription dans des espaces propices à l'éclatement des tensions ;
- En proposant des moyens concrets pour résoudre celle-ci de manière positive.

Explications : le tag

Littéralement : **« *étiquette* ».** Il représente une marque particulière. Il s'agit d'un pseudonyme composé d'une ou plusieurs syllabes.

Pour certains, le Tag sera un outil de perfectionnement dans une recherche calligraphique, pour d'autres un passage vers le Graf.

Il offre un moment d'échange, d'émotions, la possibilité de s'intégrer à un réseau et un mouvement.

La signature livre d'elle-même son message. Le Taggueur lisant des Tags n'observe pas seulement des noms, mais la personnalité et les conditions dans lesquelles il a été exécuté.

L'action du Tag peut être comprise comme la volonté de laisser une trace de passage, mais aussi comme l'imposition d'un logo. En cela le Tag utilise les mêmes voies de transmission que la publicité : emplacement visible, répétition, imposition d'une marque – d'un nom, promotion… Afin d'être connu et reconnu dans sa singularité…

L'apparition apparemment désordonnée de ces inscriptions graphiques obéit au contraire à une occupation méthodique de l'espace. Nous ne pouvons pas comparer cette attitude à une appropriation d'un territoire, il accompagne les voies de communication. Il utilise ces espaces de communication pour démultiplier la force de sa marque graphique.

Le Taggueur est souvent solitaire dans son exécution et entre en contact avec ses semblables par le biais de sa signature. Pour cela il prend des risques et cherche à couvrir le plus d'étendues possible.

Il s'agit de la révélation d'une présence unique dans ce non-lieu qu'est souvent l'espace urbain chez les jeunes, le fléchage d'un déplacement.

Si le Tag est transgressif, il n'agresse pas directement ni physiquement. Il participe à une révolte contre l'uniformisation de l'espace urbain, à une volonté d'inscription sociale.

SAINT-JEAN FORUM CHARMILLES

Explications : le graffiti

Le graffiti : un message politique qui marque une insoumission.

Le Graf fait partie de cette forme d'expression composée de dessins et d'inscriptions non officiels utilisant les surfaces murales, dont la fonction principale se distingue des supports habituellement employés pour le dessin et l'écriture. Ses caractéristiques premières sont : la rue, l'aérosol, l'illégalisme.

La technique utilisée imprime l'originalité de ses dessins. La personne expérimentée se distingue non pas par la complexité de ses dessins, mais par la qualité de son exécution.

Une performance est la réalisation d'un Graf qui répond à plusieurs critères : son emplacement (visibilité), hauteur, difficulté d'exécution, le danger, la sophistication, la taille.

Les lettres de noblesse d'un Graffeur se remarquent au fait que ses dessins sont respectés, et non recouverts.

Le Graf partage avec le Rap l'amour du texte bien fait, de la technique maîtrisée. Il est comparé à de la poésie urbaine. L'attache à la rue est évidemment prédominante dans la sauvegarde du caractère authentique de l'expression du Graffeur.

Ils sont plus porteurs d'un état d'esprit que d'une technique, ainsi ils ne se revendiquent pas tous du mouvement hip-hop.

Si le Graf possède une dimension subversive, elle se situe autant dans le détournement de l'espace et la force de sa présence que dans la dénonciation du système. Son message est généralement codé. Ce dernier est plus ou moins explicite suivant à qui l'on s'adresse.

Avec nos remerciements à Thierry Vedovati, travailleur social « hors murs » à la Délégation à la jeunesse de la Ville de Genève pour ces éclairages sur l'origine du phénomène « Tags et Graffitis »

SAINT-JEAN FORUM CHARMILLES

Que nous dit la loi ?

Un tag sur un mur, une maison appartenant à une personne privée, etc…, peut être constitutif d'un dommage à la propriété au sens de l'art. 144 du Code pénal (CP).

Cet article dit (en résumé) : « *… celui qui aura endommagé, détruit ou mit hors d'usage une chose appartenant à autrui sera, sur plainte, puni de l'amende ou de l'emprisonnement.* »

Cette infraction n'est poursuivie que si le propriétaire ou celui qui a l'usage de la chose a porté plainte pénale dans le délai de 3 mois à compter de la découverte de l'auteur de l'infraction (art. 28 et 29 du CP).

Il est à noter que d'après la jurisprudence, le fait d'asperger un mur avec un spray de peinture contre la volonté de l'ayant droit est constitutif de dommages à la propriété. Il importe peu que le mur ait déjà été couvert de tags ou graffitis non désirés auparavant. De même, peu importe que le graff soit joli, ou laid, qu'il embellisse ou non le mur. Il est illégal dans la mesure où il est dessiné sans l'aval du propriétaire du bien.

Les tags peuvent aussi être réprimés par le Règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publique (F3 15.04). Ces cas visent des salissures sur des installations publiques, des monuments publics, la voie publique et les murs des constructions publiques ou privées (mais qui donnent sur la voie publique). Dans ce cas, de tels tags sont passibles d'une contravention (peines de police) en application de l'art. 42 F3 15.04 et 37 alinéas 1 ch 2 de la LPG.

Avec nos remerciements à André Dudan, îlotier au poste de la Servette, pour cet éclairage.

Le 25 octobre : une soirée appréciée !

Tags et Graffitis : un mode d'expression ? *Nettoyer, peindre, décorer … que faire sur nos murs ?* En réponse à cette invitation au débat, environ 70 personnes se sont déplacées: des jeunes et des vieux, des passionnés et des curieux, des habitants et des artistes, et des représentants de divers services municipaux. Une soirée très ouverte et conviviale ! En lieu et place d'un compte-rendu exhaustif, nous vous proposons simplement quelques phrases résumant les diverses interventions lors de la soirée, celles-ci permettant de continuer à réfléchir sur la question. Les parties informatives de la soirée sont restituées dans le présent dossier. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier encore une fois Arnaldo et Joao pour leur performance en « live » durant la soirée. En effet, ils ont réalisé pendant le débat, en une heure et devant le public, un graffiti qui a permis à chacun de s'imprégner un peu de cette culture.

- Pourquoi effacer les beaux graffs ?
- Mettre plus de murs à disposition des graffeurs ?
- Mieux éclairer les passages souterrains graffés pour rendre l'aspect plus sûr.
- Ce qui dérange et énerve les gens, ce sont les gribouillages !
- En dialoguant avec les jeunes, on peut inciter au respect des lieux.
- Ne pourrait-on pas davantage végétaliser les murs ?
- Dans l'architecture contemporaine, les murs en béton unis sont en vogue … mais ils appellent les tags et graffitis ! Une confrontation entre un art légal - l'architecture, et un art illégal - les graffitis !
- Le tag, au contraire du gribouillage qui n'est que vandalisme, représente une opposition au système dans lequel on vit.
- Graffs et Tags sont une agression visuelle, et non physique !
- Qu'est-ce qui est beau ? Parle-t-on tous le même « langage » ?
- Est-il possible de « récupérer » les jeunes en leur offrant des espaces pour s'exprimer ?
- Un Graf légal est tout aussi valorisant pour l'artiste !
- La publicité est bien plus envahissante que les tags qui ont un aspect plus humain !
- Pubs et tags m'agressent : je me sens coincé par le « système » !
- Graffer ou tagguer un mur en béton, n'est-ce pas une atteinte à l'œuvre d'un autre artiste, l'architecte ?
- Tags et Graffs, n'est-ce pas une résultante de la société de l'image – TV, pub, etc… - dans laquelle nous vivons ?

SAINT-JEAN FORUM CHARMILLES

Que fait la municipalité ? 1

Genève Ville Propre

Au vu des excellents résultats obtenus en 2001, le Conseil municipal a reconduit la rubrique budgétaire adéquate pour cette année à hauteur de Frs 2'050.000.-

Quatre nouvelles zones d'intervention ont été déterminées où seront nettoyés, comme dans les deux premières, tous les bâtiments publics, administratifs, locatifs, les écoles ainsi que les murs, les œuvres d'art et les fontaines.

Une fois le bâtiment nettoyé entièrement, il est prévu d'intervenir à l'apparition de chaque nouvelle dégradation dans les plus brefs délais (24 heures). Pour compléter son action, la Ville de Genève invite les propriétaires et régies d'immeubles privés voisins des bâtiments municipaux à procéder au nettoyage de leurs façades et leur propose de bénéficier gratuitement des installations d'intervention des entreprises mandatées par la Ville.

Les techniques de nettoyage sont de types traditionnels afin d'assurer la pérennité des bâtiments en laissant "respirer" la pierre.

Que fait la municipalité ? 2

Le service des écoles

Une école dans un quartier, c'est un peu « l'église au milieu du village ». Souvent, elle constitue une sorte de baromètre de l'ambiance du quartier. Son aspect extérieur revêt donc une importance primordiale et dicte au service une ligne de conduite très claire : propreté, salubrité, sécurité. Il s'agit par conséquent d'intensifier les actions de surveillance et de nettoyage des sites scolaires.

école de Cayla

école de l'Europe

Que fait la municipalité ? 3

La délégation à la jeunesse

La Délégation à la jeunesse (DEJ) a pour mission d'initier et de stimuler des actions collectives et communautaires dans les quartiers, en privilégiant l'intégration, le dialogue et l'échange avec les jeunes.

En apportant des réponses autres que répressives à la violence, aux incivilités et au mal-être d'une certaine jeunesse, les Travailleurs Sociaux Hors Mur (TSHM) veulent permettre aux jeunes de reprendre confiance en leurs capacités, de se sentir soutenus et reconnus.

Une telle démarche a également pour but de favoriser des relations plus harmonieuses entre tous les groupes de population, une meilleure convivialité dans les quartiers et, surtout, une restauration du lien social.

SAINT-JEAN FORUM CHARMILLES

Des exemples de réalisations autorisées

Une fresque collective réalisée dans le cadre de la fête de quartier

La VILLE est à VOUS !

à la rue des Confessions dans le quartier de St-Jean à Genève.

Maria Bill

« *décors peints* »

Une façade réalisée pour un bar à la Croix-Rousse, Lyon 1er.

Contact :
billbox@bluewin.ch

Une fresque réalisée par Gamo, sur mandat des jeunes du quartier de Saint-Jean, en mémoire à l'un de leur ami décédé. En collaboration avec la Maison de Quartier de Saint-Jean et la Délégation à la jeunesse.

2004

SAINT-JEAN FORUM CHARMILLES

Pour approfondir le sujet

« Spray Time »
Tags et Grafs à Genève

Editions Slatkine

Spray Time, comme Play Time (Tati) ou comme Tea Time (GB). Prendre le temps d'un spray : écouter, danser, regarder …. Mais, d'où nous vient ce spécial temps du spray ?

Un livre dédié à tous les tagueurs et graffitistes …. en particulier à Jérôme et à Fredrick qui aimaient la vie. Ils l'ont perdue en février … (1992) au bord d'une voie de chemin de fer en sprayant en grandes lettres de feu le mot END.

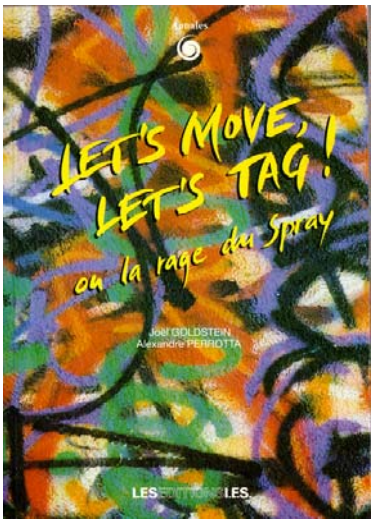

« Let's Move – Let's tag » ou la rage du spray

Les éditions I.E.S.

Tout le monde a entendu parler des tags. Les journaux, la radio intéressent. Ce mouvement et les questions qu'il pose ne peuve travailleur social sur le monde des taggueurs.

Nous venant des Etats-Unis, via la France, le mouvement a pris n'ont pas été stigmatisés par des signatures au spray ou au ma cauchemar des autorités, de la voirie et des propriétaires lésés.

Mais qui donc sont ces taggueurs? D'où viennent-ils et pourquo 25 ans: Risk, Jazzy, Pato, Dan, Kose, Alrik, Cesar et les autres. connaissent. Souvent en bandes de quatre ou cinq, ils partent à réalisant leurs tags sur des murs particulièrement difficiles d'acc bruit du spray, et parfois... le panier à salade.

Ce livre, qui a obtenu le prix "Travail Social 1992", vous invite à une incursion initiatique dans ce monde hermétique, cette nouvelle culture jeune, issue du rock.

Contacts

Service des écoles et institutions pour l'enfance
Simone Irminger, cheffe de service
7, rue de l'Athénée, case postale 243
CH-1211 Genève 12
Tél. : (+4122) 418.48.00
www.ville-ge.ch

Délégation à la Jeunesse
15, rue des Vieux-Grenadiers
CH - 1205 Genève
Tél. (+4122) 418.45.00
www.ville-ge.ch

Service des bâtiments
25 rue du Stand
CH - 1204 Genève
Tél. (+4122) 418.21.50
batiments.bat@ville-ge.ch

Coopérative du Renouveau de St-Jean
15 avenue des Tilleuls
1203 Genève
022 344 08 41
crsj@bluewin.ch

Vous avez une remarque ?
Une idée ?
Une question ?
Contactez-nous à l'adresse suivante:

Forum Saint-Jean/Charmilles
Secrétariat
p/a : Maison de Quartier de Saint-Jean - 8 chemin François-Furet - 1203 Genève
022 418 91 50 - info@forum1203.ch - www.forum1203.ch

***Nous remercions pour leur collaboration et leurs contributions à la préparation et au bon déroulement du Forum du 25 octobre, les personnes et représentants des services suivants** : Joëlle Libois de l'IES, le service des écoles de la Ville de Genève, le service des bâtiments de la Ville de Genève, le service d'architecture de la Ville de Genève, la délégation à la jeunesse de la Ville de Genève, toute l'équipe de la maison de Quartier de St-Jean, la coopérative du Renouveau de St-Jean, l'APCR - association pour la promotion de la coopérative, André Beuchat, Joao et Arnaldo,*